



Catherine Boucher*,
Sylvie Chastant-Maillard**,
Hanna Mila**,
Pierre Bergamo***,
Aurélien Grellet****

0,05 CFC
par article lu

Conflit d'intérêts

Pierre Bergamo est salarié du laboratoire Merial. Catherine Boucher et Aurélien Grellet sont salariés de la compagnie Royal Canin.

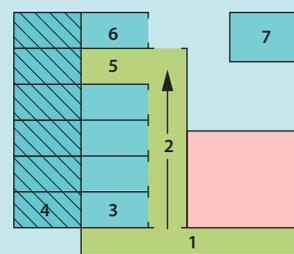
ZOOTECNIE FÉLINE

Visite d'un élevage félin pas à pas

* Responsable technique, Royal Canin, 650, avenue de la Petite-Camargue, Aimagues
** Unité toulousaine d'élevage et de reproduction (Uter), ENV de Toulouse, 23, chemin des Capelles, 31300 Toulouse
*** Responsable technique Maladies infectieuses et vaccination, Merial, Animaux de compagnie, 254, rue Marcel-Mérieux, 69007 Lyon
**** Recherche et développement, Royal Canin, 650, avenue de la Petite-Camargue, Aimagues

Dans cet article et le suivant, nous vous proposons une visite guidée de deux élevages français qui nous ont ouvert leurs portes. Vous pourrez ainsi découvrir un élevage canin et un élevage félin. Pour chacun, un plan, accompagné de photos, permet de visualiser la conception globale de la structure (figure, encadrés 1 à 6). La majorité des chatteries en France est de petite taille. Les chats vivent soit directement dans la maison, soit dans des structures d'élevage dédiées. La chatterie décrite dans cet article a été créée au sein même d'une habitation, les parties élevage et habitation étant néanmoins bien différenciées. Cet éleveur possède 15 chats sacrés de Birmanie (13 femelles et 2 mâles). En moyenne, 35 chatons naissent chaque année. ■

FIGURE
Plan général de l'élevage



1. Entrée. 2. Couloir. 3. Pièce d'élevage (local des adultes et maternité). 4. Cour extérieure. 5. Alimentation, pharmacie et buanderie. 6. Infirmerie. 7. Quarantaine.

ENCADRÉ 1 Entrée

► **Observation.** Un long couloir mène jusqu'à la zone d'élevage à proprement parler. Le sol est résistant, et facile à nettoyer et à désinfecter.
► **Recommandations.** Dès l'entrée dans l'élevage, des précautions sanitaires sont requises. *A minima*, des surchaussures sont utilisées. Elles sont chaussées avant même l'entrée dans la partie

des locaux strictement dédiés à l'élevage quand, comme c'est le cas ici, des animaux sont présents dans l'habitation de l'éleveur. Idéalement, les vêtements portés le jour de la visite ne devraient pas avoir été en contact avec d'autres chats depuis leur dernier lavage. Avant de pénétrer dans les locaux d'élevage, il convient de se renseigner sur :

- le nombre d'animaux présents ;

- les protocoles de prophylaxie médicale (en particulier, les vaccinations et les vermifugations) ;
- l'activité de concours ;
- la façon de procéder aux ventes ;
- la gestion de la mise à la reproduction (et les performances de reproduction) ;
- la politique de réforme ;
- les principales affections rencontrées dans l'élevage ;



1 PHOTO : UTER/ENVT

- l'existence et la conduite d'une quarantaine après les concours et lors d'introduction d'animaux.

ENCADRÉ 2 Couloir central

► **Observation.** La zone dédiée à l'élevage est clairement séparée de l'habitation de l'éleveur. Les pièces d'élevage sont indépendantes les unes des autres et donnent sur un couloir par une porte vitrée, permettant une surveillance sans perturbation des animaux. Ceux-ci sont regroupés par affinités, placés ensemble pour la reproduction, ou regroupés selon le risque sanitaire (pour des animaux partis ensemble pour un concours, par exemple). Le couloir constitue également un sas, qui évite l'évasion des animaux et/ou leur passage involontaire dans une autre

pièce d'élevage. Cette sectorisation est très intéressante car elle limite la diffusion éventuelle d'agents infectieux. Le faible nombre d'animaux par pièce limite également la surpopulation.
► **Recommandations.** La visite d'élevage doit respecter le principe de la marche en avant. Elle débute normalement par les locaux hébergeant les animaux les plus sensibles (maternité et/ou nurserie) et se termine par ceux où vivent les animaux présentant un risque infectieux plus élevé pour l'élevage (infirmerie, puis quarantaine). Aussi, une visite se fait dans cet ordre : maternité, nurserie, locaux des adultes, infirmerie de l'élevage, quarantaine.



2 PHOTO : UTER/ENVT

ENCADRÉ 3

Pièce d'élevage

► **Observation.** Chaque pièce est facile à nettoyer et à désinfecter grâce au sol carrelé et aux murs peints. L'équipement est limité pour faciliter le nettoyage. Le meuble, qui sert de nid après la mise bas, peut être équipé d'une lampe infrarouge. Il est orienté de façon à ce que la chatte soit visible de la porte. En dehors de la période d'allaitement, ce meuble permet au chat de se percher (élément important pour le bien-être). L'environnement peut être enrichi par des jouets.

► **Recommandations.** La pièce d'élevage doit être lumineuse, pour favoriser la reproduction, et facile à nettoyer, y compris sous pression.



3

PHOTO : UTER/ENVIT

ENCADRÉ 4

Cour extérieure

► **Observation.** Chaque pièce de l'élevage communique avec une cour extérieure grâce à une chatière. Une partie de chaque cour permet aux chats d'être protégés de la pluie de façon à en favoriser la fréquentation. Les chatons y sont exposés aux bruits extérieurs (voitures, aboiements, etc.). Comme pour la pièce intérieure, le sol et les parois doivent supporter le nettoyage. Des perchoirs et un bac de litière y sont placés. Des parois de séparation transparentes permettent aux animaux des différentes pièces de se voir, tout en minimisant le risque sanitaire. Le matériel de nettoyage (balai, pelle) est dédié à chaque pièce (intérieur et extérieur) de façon à limiter la propagation d'un éventuel agent pathogène, comme le calicivirus, le parvovirus ou le coronavirus, etc.



4a



4b

PHOTOS : UTER/ENVIT

ENCADRÉ 5

Alimentation, pharmacie et buanderie

► **Observation.** Une pièce est dédiée à l'alimentation, au lavage du linge et à la pharmacie. Le lavage du linge (serpillières, couchages) à 90 °C est une bonne garantie sanitaire.

► **Recommandations.** Le passage dans la zone de stockage des aliments est une bonne opportunité de parler avec l'éleveur de la gestion de l'alimentation, en particulier lors de périodes critiques comme la gestation, la lactation, le sevrage et la croissance.



5

PHOTO : UTER/ENVIT

ENCADRÉ 6

Quarantaine

► **Observation.** L'élevage, objet de la visite, propose une quarantaine pour les nouveaux arrivants. Comme dans cet exemple, celle-ci doit être réalisée dans un local séparé et accessible directement, sans être obligé de traverser les locaux d'élevage.

► **Recommandations.** Une quarantaine de 2 semaines est recommandée avant

d'introduire l'animal dans l'élevage. Pendant cette période, l'éventuelle apparition de signes cliniques doit être surveillée. Cette quarantaine est également l'occasion de (re)vermifuger les nouveaux arrivants, de les (re)vacciner, si nécessaire, et de réaliser des tests de dépistage, au besoin. Les tests de dépistage sont choisis à la suite d'un échange entre l'éleveur et le

vétérinaire, en tenant compte de l'origine de l'animal, des coûts de chaque examen, de l'interprétation qui peut être faite d'un test positif, etc. Ces animaux peuvent également être testés selon la race pour les principales tares génétiques connues et identifiables dans la race s'ils sont destinés à être utilisés comme reproducteurs.